LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

LIMONY | Nécrologie

Michel Badin

Le comité de la Fnaca Serrières, Sablons, Limony et Peyraud est en deuil à cause de la disparition de Michel Badin, résident à Arcoules, un hameau de Limony. Un décès de plus qui vient encore alourdir la liste déjà longue des décès depuis deux ans. Michel est né le 20 juillet 1937. Il est affecté au 27e Bataillon de chasseurs alpins de Briançon (Hautes-Alpes) le 4 septembre 1957 avant de partir pour l'Algérie, en Kabylie. Son état de santé le fera quitter le théâtre des opérations pour un rapatriement sanitaire le 21 janvier 1959. À terme, il sera libéré et renvoyé dans ses foyers le 2 août 1959. Michel était un fidèle adhérent et participait activement à la vie du comité. Il vivait heureux entouré de sa famille, mais la maladie l'a rattrapé et l'a conduit à l'hôpital, où son séjour lui a été fatal : il est décédé le 22 février 2022.

ABONNEMENT 7 JOURS/7

❒ Par prélèvement, votre journal à 1,10 €, le dimanche à 1,60 €
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

❒ 1 an au comptant : 426,40 € soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

❒ 6 mois au comptant : 213,20 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

ABONNEMENT 6 JOURS/7

❒ Par prélèvement, votre journal à 1,10 €
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

❒ 1 an au comptant : 343,20 € soit 312 exemplaires semaine
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

❒ 6 mois au comptant : 171,60 € 156 exemplaires semaine
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

Vous pouvez nous contacter par mail : ldlsrc@ledauphine.com ou appeler le
0 800 88 70 01 Service & appel gratuits
ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Le Dauphiné Libéré, service abonnements • 38913 Veurey Cedex
• Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant
• Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

Indiquez vos coordonnées
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
C.P. ..... Ville .....
Tél. ..... Mail .....

Mandat de prélèvement SEPA — En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Identifiant créancier SEPA : FR90ZZZ393812 — Créancier : Le Dauphiné Libéré
Adresse : 650, route de Valence — Code postal : 38913 — Ville : Veurey Cedex — Pays : France
Référence unique du mandat : .....
Débiteur : Votre nom : .....
Votre Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐
BIC : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Prélèvement : X Récurrent/répétitif ☐ Ponctuel
A : ..... Le : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
Signature :
Note : les droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Le Dauphiné Libéré
Carnet du jour

Réception téléphonique du public 7 j/7 :
y compris les jours fériés de 9h à 17h au :
0809 100 167
(Numéro vert - Appel gratuit)
ou par email : carnetLDL@ebraservices.fr
ou rendez-vous sur notre site web :
www.libramemoria.com
Rubrique : **Publier un avis de décès**

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin
Président-Directeur Général : Philippe Carli
Directrice Générale déléguée, Directrice de la publication : Noëlle Besnard
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré – Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires
Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.
Eutrophisation: PTot 0.01 Kg/tonne de papier.
Audience mesurée par : AUDIPRESSE
PEFC 31-3544

ARDÈCHE

L'ordre national du mérite compte 144 membres

La section ardéchoise de l'ordre national du mérite est présidée par Jean-Pierre Moras. Photo Le DL/M.L.

La section ardéchoise de l'ordre national du mérite a fait le bilan jeudi 3 mars à Chomérac.

L'assemblée générale de la section ardéchoise de l'ordre national des membres de l'ordre national du mérite s'est tenue jeudi 3 mars à la salle polyvalente du Triolet, à Chomérac. Au cours de cette réunion, Jean-Pierre Moras, président, a indiqué que l'association comptait 144 membres, dont deux commandeurs, 20 officiers et 116 chevaliers. Il a aussi rappelé que la mise en valeur de la citoyenneté que défend l'ordre se traduisait par trois prix annuels : celui de l'éducation citoyenne individuelle ou collective, du civisme individuel et collectif et de l'initiative mémorielle. Sans oublier le concours d'affiche. Les dossiers de candidature sont à adresser avant fin avril.

Enfin, Patrick Charrier, Eric Chesney, Jean-Marie Knockaert et Jacques Mangeant ont été reconduits au comité de section, tandis que Geneviève Laurent, ancien maire de Vogüé et chevalier de l'ordre, a été nouvellement élue.

M.L.

LE BUREAU

- Jean-Pierre Moras : président.
- Roland Chaillot : 1er vice-président.
- Jacques Mangeant : vice-président section nord.
- Dominique Chaize : vice-président section centre.
- Jean-Marie Knockaert : vice-président section sud.
- Roselyne Batteux : trésorière.
- Jean-François Martin : secrétaire.

COUCOURON

Montagne ardéchoise : comment l'office de tourisme souhaite se développer

Les 4 et 5 mars, au Pouzin, l'Agence de développement touristique (ADT) de l'Ardèche organisait le Salon du tourisme Destination Ardèche, destiné aux professionnels du tourisme mais aussi au grand public : une occasion pour les offices de tourisme du département de mettre en avant leur destination, d'échanger avec leurs homologues et de s'informer sur les nouveautés en matière de tourisme.

L'idée de l'évènement était de promouvoir l'Ardèche auprès des clientèles de proximité.

Le président du nouvel Epic [Établissement public industriel et commercial, NDLR] Office de tourisme Montagne d'Ardèche, Charles Valette, a pu mesurer samedi combien la Montagne ardéchoise plaît aux habitants du département. Outre la proximité, les touristes ardéchois et des départements voisins recherchent le grand air, les grands espaces, des paysages préservés et l'authenticité. Une expérience unique peut être vécue en Montagne d'Ardèche, en toute simplicité, car « la Montagne est créatrice d'émotions », selon l'équipe de l'Office de tourisme.

Ces deux journées de rencontres et d'échanges d'expériences ont permis à l'Office de tourisme de définir et de consolider quelques pistes de travail déjà envisagées par le nouvel Epic pour améliorer la visibilité et la promotion de la destination.

Le président du nouvel Epic Office de tourisme Montagne d'Ardèche, Charles Valette, et son équipe au Salon du tourisme ardéchois au Pouzin. Photo Le DL/Véronique ALIX

Un nouveau dispositif de réservation : Ardèche Résa

Trois sujets ont été notamment abordés lors de l'événement. Tout d'abord, l'intérêt de faire connaître la marque Émerveillés par l'Ardèche aux professionnels du territoire, car ce sont eux les ambassadeurs de la Montagne. Ensuite, certains prestataires de la Montagne ayant manifesté le souhait d'être accompagnés pour la mise en place d'un outil de réservation en ligne, l'Office de tourisme a longuement brigué les conseils de l'ADT pour l'installation du dispositif Ardèche Résa qu'il ne manquera pas, très prochainement, de faire connaître à ses adhérents.

Enfin, parce que les bistrots contribuent à créer le lien social, principalement sur un territoire comme l'Ardèche, l'équipe de l'Office de tourisme a souhaité en savoir plus sur le label Bistrots de Pays, l'objectif étant de trouver de nouveaux établissements susceptibles d'obtenir l'agrément et de s'inscrire dans un véritable projet de pays.

Aujourd'hui, quelques actions sont définies et l'Office de tourisme compte bien s'appuyer sur l'expérience et l'expertise de l'ADT pour les mener à bien.

V.A.

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com
Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com
CONTACTS DROME ARDÈCHE
04 75 79 78 56 — LDLegales26@ledauphine.com
04 75 72 77 53 — LDLegales07@ledauphine.com
le dauphiné
Le Journal d'Annonces Légales de référence

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Montélimar

VILLE DE MONTELIMAR

Avis rectificatif du 03/03/22

M. le Maire - Hôtel de Ville 6 Place Emile Loubet
BP 279 26216 MONTELIMAR - Cedex
Tél : 04 75 53 10 74 - Fax : 04 75 00 25 39
mèl : d.mahoux@montelimar-agglo.fr
web : http://www.montelimar.fr
Référence : 2022S0003
Objet : Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement coeur de Ville - Tranche 2 - Requalification des portions haute et basse de la rue Pierre Julien et de la rue Roger Poyol
Remise des offres :
au lieu de : 17/03/22 à 17h00 au plus tard.
lire : 31/03/22 à 17h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur
http://www.montelimar.fr/marches/

297883600

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE DUNIÈRE SUR EYRIEUX

Avis d'enquête publique portant sur le projet de PLU

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme pour une durée de 33 jours du mardi 08 mars 2022 au 09 avril 2022.
Le dossier soumis à enquête publique porte sur le projet de PLU de Dunière sur Eyrieux.
Au terme de l'enquête publique, le dossier sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.
Mme Mireille JOURGET exerçant la profession de retraitée a été désignée en qualité de Commissaire-enquêteur titulaire.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie
Pendant 33 jours consécutifs, du 08 mars 2022 au 09 avril 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et samedi de 09h à 11h,
Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairieaux mêmes jours et heures.
Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie : https://duniereseyrieux.fr, dans la rubrique « Mairie en Ligne » puis « Documents d'urbanisme »
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser :
- par écrit au Commissaire-enquêteur domicilié pour la circonstance en Mairie de Dunière sur Eyrieux, 110 rue de la Mairie 07360 Dunière sur Eyrieux ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : plu.duniereseyrieux@gmail.com
Toute information relative à cette enquête pourra être demandée en Mairie de Dunière sur Eyrieux au 04.75.65.23.13.
Les observations et propositions du public émises par voie écrite ou électronique sont consultables dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie
- **Le mardi 08 mars, de 09 heures à 12 heures,**
- **Le jeudi 31 mars de 09 heures à 12 heures,**
- **Le samedi 09 avril de 09 heures à 12 heures,**

Dans le cadre de la crise sanitaire, toutes les mesures devront être respectées (masques, distanciation...) Les prises de rendez-vous individuels sont à privilégier.
À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-enquêteur et clos par lui.
Dans un délai de trente jours, le commissaire-enquêteur transmettra au maire l'exemplaire du dossier de l'enquête, accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif.
Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de Dunière sur Eyrieux, 110 rue de la Mairie 07360 Dunière sur Eyrieux, sur le site internet de la commune de Dunière sur Eyrieux, et communiqué à la préfecture où ils seront également tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
L'évaluation environnementale se rapportant au PLU est comprise dans le dossier de présentation du dossier d'enquête.
L'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.
Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à M. le Maire de Dunière sur Eyrieux, et pourra être consultée sur le site internet de la commune de Dunière sur Eyrieux.
Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de M. le Maire.

294102600

VIES DES SOCIÉTÉS

Dissolutions

CHEERS, EURL

CHEERS, EURL au capital de 5000,0€. **Siège social :** 6 rue du 14 juillet 26100 Romans-sur-isère, 842462574 RCS ROMANS. Le 04/02/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Quentin Viard, 31 Avenue des Patriotes 26300 Bourg-de-Péage, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de ROMANS.

294049800

DR019-V1